



Dessins

CPCV

ILE-DE-FRANCE

ensemble un autre présent

ACTIONS JUSTICE

L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC SOUS MAIN DE JUSTICE

Depuis 1994, le CPCV accueille et accompagne les publics sous main de justice à travers différents dispositifs : placement extérieur, travail d'intérêt général, placement sous surveillance électronique, chantier d'insertion et plus récemment plateforme RSA en détention dans un objectif de prévention de la récidive.



Notre objectif : favoriser l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires par l'accès aux droits, à l'emploi ou la formation, à l'hébergement ou au logement en s'appuyant sur un cadre strict et dans le respect des obligations pénales.

www.cpcvidf.fr

NOS DIFFÉRENTS DISPOSITIFS JUSTICE

CHANTIER COLLECTIF DE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Public concerné :

Personnes condamnées à une peine de Travail d'Intérêt Général (TIG) ou de Composition Pénale (TNR) – 6 places en entrées / sorties permanentes.

Modalités d'orientation :

Planification par CPIP référent du chantier TIG.

Objectifs :

- Permettre l'exécution de la peine dans le cadre d'un chantier de sauvegarde de l'environnement en équipe de 6 personnes encadrées.
- Bénéficier d'un encadrement éducatif et d'un soutien à l'insertion.

Descriptif de l'action :

- Les personnes sont prises en charge à la gare d'Ermont Eaubonne puis encadrées sur les lieux d'intervention, repas pris en charge.
- Activités : ramassage des déchets, et des dépôts sauvages et diverses tâches d'entretien des espaces forestiers fréquentés par le public.
- Planning semaine et weekend pour les personnes en activité.
- Accompagnement professionnel pour les personnes sans emploi.

Lieux : Saint-Prix et Forêt de Montmorency, L'Isle Adam et Carnelle (ONF)

Partenaires : SPIP 95 - Office National des Forêts - Conseil Départemental du Val d'Oise – Préfecture du Val d'Oise.

PLACEMENT EXTÉRIEUR

Public concerné :

Personnes condamnées à une peine ferme inférieure ou égale à 2 ans ou dont le reliquat de peine est inférieur à 2 ans, libres (723/15) ou incarcérées bénéficiant d'une mesure de Placement Extérieur – 20 places.

Modalités d'orientation :

Fiche de liaison SPIP, courrier du détenu.

Objectifs :

- Favoriser la réinsertion à travers un accompagnement global (démarches d'accès aux droits, à l'emploi/formation, au logement et permettre d'exécuter la peine dans un cadre structurant en veillant au respect des obligations pénales.

Descriptif de l'action :

- Accompagnement socio-professionnel et accueil en structure d'hébergement collectif (chambre de deux personnes, restauration et sanitaires collectifs).

Équipe composée de deux travailleurs sociaux et d'une conseillère en insertion professionnelle.

Partenaires : SPIP 95, MAVO et autres établissements, DISP, Préfecture, Juges d'Application des Peines.

CHANTIER INSERTION PPSMJ

(dispositif de l'insertion par l'Activité Economique)

Public concerné :

Personnes Placées Sous Main de Justice (Placement extérieur, PSE, autres) ou sortants d'un des dispositifs d'aménagement de peine, volontaires et intéressées par l'une des activités (peinture ou espaces verts) et motivées pour l'accompagnement proposé - 6 à 8 postes par chantier -

Modalités d'orientation :

Fiche de liaison CPIP référentes des actions PSE, entretien d'embauche, agrément Pôle Emploi.

Objectifs :

- Mettre des personnes éloignées de l'emploi en situation de travail, leur permettre d'acquérir les savoirs être et savoirs faire propres au milieu du travail
- Leur assurer un accompagnement socioprofessionnel personnalisé avec l'objectif d'une insertion durable à la sortie.

Descriptif de l'action :

- Contrat à durée déterminée d'insertion de 4 mois renouvelable, 26h/semaines, smic horaire.
- 2 activités : espaces verts et peinture rénovation.
- Accompagnement socio professionnel : projet professionnel, outils de recherche d'emploi ou de formation, en entretien individuel et ateliers collectifs.

Équipe composée de 3 encadrants techniques, une conseillère en insertion professionnelle et les travailleurs sociaux référents.

Lieux : Saint-Prix, Ermont et diverses communes du Val d'Oise.

Partenaires : DIRECCTE, UT 95, SPIP 95, DISP, Conseil Départemental du Val d'Oise, Pôle Emploi, Ville d'Ermont, Ville de Saint-Prix, bailleurs.



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ PSE : PPM*/ IPAPSE*

Public concerné :

Personnes condamnées à une peine ferme inférieure ou égale à 2 ans ou dont le reliquat de peine est inférieur à 2 ans, libres (723/15) ou incarcérées bénéficiant d'une mesure de Placement sous Surveillance Electronique.

Modalités d'orientation :

Fiche de liaison SPIP

Objectifs :

- Favoriser l'insertion professionnelle via un accompagnement vers la formation et/ou l'emploi (PPM axé sur la mobilisation et l'accès à l'emploi et IPAPSE axé sur le maintien dans l'emploi).

*PPM : Parcours Personnalisé de Mobilisation

*IPAPSE : Insertion Professionnelle en Accompagnement personnalisé.

Descriptif de l'action :

- Accompagnement collectif et individuel : élaboration et mise en œuvre d'un projet professionnel, problématiques sociales, soins, respect des obligations.
- Ateliers thématiques : insertion professionnelle, accès aux droits, santé, budget, logement.

Equipe composée d'un travailleur social et d'une conseillère en insertion professionnelle.

Lieu : CPCV Cergy Saint-Christophe

Partenaires : SPIP 95, DISP, CSAPA, associations, Juges d'Application des Peines

PLATEFORME RSA

Public concerné :

Personnes incarcérées à la Maison d'Arrêt du Val d'Oise, bénéficiaires du RSA à leur arrivée ou pouvant prétendre au RSA à leur sortie.

Modalités d'orientation :

Fiche d'orientation SPIP

Objectifs :

- Préparer la sortie de détention et le maintien ou l'ouverture des droits au RSA.

Lieux : Maison d'Arrêt du Val d'Oise, CPCV Cergy Saint-Christophe

Descriptif de l'action :

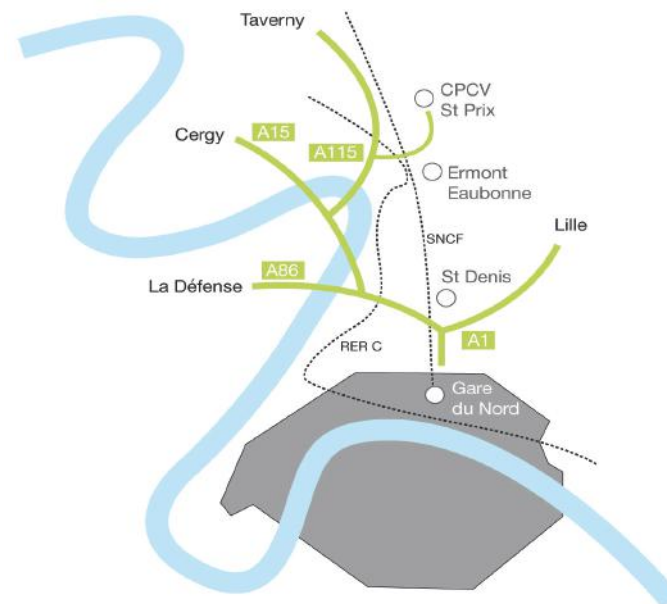
- Rencontre des détenus en détention sur RDV après orientation du CPIP référent.
- Faire le lien avec la Mission Insertion du territoire concernée, le travailleur social et la famille si nécessaire.
- Préparation à la sortie : ouverture de droits, définition d'un projet de sortie, orientation vers les organismes du Plan Départemental d'Insertion (PDI) via le Contrat d'Engagement Réciproque (CER).
- Mise en relation avec les acteurs locaux en lien avec les problématiques administratives, de santé et de logement.

L'accompagnement de la personne prend fin lorsque la personne est prise en charge par un ou plusieurs organismes sociaux et/ou du PDI.

Partenaires : SPIP 95, Conseil Départemental du Val d'Oise et ses partenaires de l'insertion, CAF, CSAPA, associations.

CPCV ÎLE-DE-FRANCE SAINT-PRIX

Siège social
7, rue du Château de la Chasse
95390 Saint-Prix
01 34 27 46 46



CPCV ÎLE-DE-FRANCE CERGY SAINT-CHRISTOPHE

18, Bld de la Paix / Bat 5
95800 Cergy Saint-Christophe





Dessins

CPCV

ILE-DE-FRANCE

ensemble un autre présent

**FORMER
ACCOMPAGNER
ACCUEILLIR**

NOTRE ÉQUIPE DU PÔLE ACTIONS JUSTICE

Laetitia COSTA
Référente actions justice –
Travailleur Social
06 09 35 93 47
l.costa@cpcvidf.fr

Esther GENELAN
Conseillère en Insertion
Professionnelle
06 73 88 98 88
e.genelan@cpcvidf.fr

Anne LEMOINE
Travailleur Social PE
06 27 46 84 98
a.lemoine@cpcvidf.fr

Jean-Marc EVRARD
Directeur Adjoint Justice IAE
06 13 59 29 26
jm.evrard@cpcvidf.fr

Christelle KHELIL
Travailleur Social RSA
MAVO – PSE
06 73 88 99 12
c.khelil@cpcvidf.fr

Chantiers d'insertion :

Djamel MILOUDI
Encadrant technique bâtiment
06 27 79 41 62

Luis GOMEZ
Encadrant technique espaces verts
06 46 64 09 34

Chantier collectif TIG :

Kader BENMANSOUR
Encadrant technique
06 73 89 22 27

Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux

